



## **Une force collective d'animation territoriale**

**Le Pays Val de Loire Nivernais** est un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR). Il est composé de 6 intercommunalités, dont Nevers Agglomération. Ce territoire compte 148 000 habitants, ce qui représente 70% de la population de la Nièvre.

Le Pays met en œuvre les objectifs de développement, d'accompagnement, de conseil et de financement des projets définis par les élus du Comité de Pays, afin de renforcer l'attractivité du territoire tout en l'engageant sur le chemin de la transition écologique. Le Pays a donc un rôle d'initiateur de projets, d'assistant, d'accompagnateur et de coordonnateur sur des thématiques différentes : aménagement, filières locales, économie, service à la personne, mobilité...

Il s'appuie notamment sur son Conseil de Développement, instance de la société civile à la fois lieu de réflexion prospective, instance participative et force de proposition auprès des élus.

Le Pays présente l'originalité de conjuguer ruralité et zone urbaine avec l'agglomération de Nevers, qui concentre à elle seule un tiers de la population nivernaise et l'essentiel des activités de services particulièrement basés sur la sphère administrative ainsi que sur le tissu commercial, complétées par une économie productive industrielle en constante mutation héritée du passé industriel de ce territoire.

Pour contribuer à la mise en œuvre de leur stratégie en matière de santé, le Pays Val de Loire Nivernais et Nevers Agglomération souhaitent recruter un(e) chargé(e) de mission santé.

## **ENJEUX ET CONTEXTE**

Depuis 2014, le Pays porte un Contrat Local de Santé et a développé avec l'Agglomération une politique en matière de santé unanimement reconnue sur le territoire. Le Pays a ainsi joué un rôle indispensable dans l'émergence d'infrastructures de santé (notamment les maisons de santé), dans la démographie médicale, dans les actions de prévention, dans les actions de promotion du territoire auprès des professionnels de santé (ex : week-end des internes).

Plus spécifiquement, et de manière concomitante à la mise en œuvre des actions du CLS, Nevers agglomération s'est dotée d'une compétence facultative visant à l'élaboration d'une stratégie opérationnelle « santé » et autorisant le soutien aux actions et équipements concourant à la réduction des inégalités d'accès à l'offre de soins.

En lien avec les préoccupations croissantes des élus sur les questions de santé, le volume des missions a sensiblement augmenté, ce qui oblige à un renforcement de l'ingénierie santé.

Ainsi, dans le cadre d'une entente intercommunale conclue entre le Pays et Nevers Agglomération, sous la responsabilité du directeur et du Président du Pays, le Pays et Nevers Agglomération recrutent un chargé(e) de mission Santé

## **MISSIONS**

Les missions seront partagées de la manière suivante :

### Pour le Pays (50%) :

- ✓ Coordonner et accompagner les projets du CLS s'inscrivant dans la stratégie de promotion du Pays : promotion du territoire en matière de santé, participation à des salons de professionnels, organisation d'événements autour des équipements de santé du territoire...
- ✓ Mettre en œuvre les projets d'accueil/attractivité, notamment à destination des jeunes : week-ends des internes, soirées de promotion du territoire (basket à La Charité-sur-Loire, rugby à l'USON...). En partenariat avec la cheffe de projet santé, faire vivre le réseau des internes en médecine affectés sur le territoire
- ✓ Coordonner les actions de prévention santé-environnement identifiées dans le CLS (ambrosie, maladie de Lyme)
- ✓ Recueillir des indicateurs de suivi du CLS dans ces 3 domaines. Evaluer l'impact des politiques menées et proposer des améliorations.

### Pour Nevers Agglomération (50%) :

- ✓ Evaluer les premières actions menées par Nevers Agglomération en matière de santé, notamment en matière de démographie médicale,
- ✓ Contribuer au diagnostic territorial et à l'élaboration du nouveau CLS pour le compte de Nevers Agglomération
- ✓ Accompagner les élus dans la définition d'une stratégie opérationnelle Santé\_Prévention, cohérente avec le CLS et ce, en lien avec les politiques publiques menées par Nevers Agglomération (attractivité économique et résidentielle (WIN), cohésion sociale & politique de la ville, sport, environnement, innovation...)
- ✓ Envisager les conditions de mise en œuvre de ces dernières et les indicateurs de résultats attendus
- ✓ Mettre en œuvre les actions retenues par les élus communautaires, suivre leurs impacts et proposer, le cas échéant des mesures d'amélioration.

Le (la) chargé(e) de mission santé sera amené(e) à travailler étroitement avec les autres membres de l'équipe du Pays, notamment la cheffe de projet santé et la cheffe de projet promotion territoriale, les équipes de Nevers Agglomération du pôle Attractivité et développement territorial, ainsi qu'avec les partenaires institutionnels en matière de santé (Conseil Départemental, Pays Nivernais Morvan, Ordre des médecins...)

## **PROFIL RECHERCHE :**

- En formation Bac+4 ou 5 avec une spécialisation dans le domaine du développement local, de la santé publique
- Savoir-Faire :
  - ✓ Eco système des politiques territoriales
  - ✓ Intérêt et/ou connaissance des secteurs de la santé, de la prévention ainsi que de la promotion territoriale
  - ✓ Maîtrise de l'outil informatique, des logiciels bureautiques et des réseaux sociaux
  - ✓ Présenter des capacités rédactionnelles et d'animations
- Savoir-Être :
  - ✓ Avoir un esprit d'analyse, de synthèse
  - ✓ Rigueur méthodologique et innovation
  - ✓ Qualité relationnelle indispensable, autonome et dynamique
  - ✓ Une expérience en animation de territoire serait un plus

## **CONDITIONS D'EMPLOI :**

Titulaire de la fonction publique territoriale ou contractuel (CDD de 1 an renouvelable)  
Lieu de Travail : Nevers et Varennes-Vauzelles + déplacement sur le Val de Loire Nivernais.  
Rémunération basée sur la grille indiciaire des attachés territoriaux (catégorie A)  
Permis B  
Réunions en soirée et quelques week-ends  
Prise de poste en fonction des contraintes de la personne retenue  
Avantage : CNAS, mutuelle et prévoyance prises en charge à 100% par l'employeur

## **CANDIDATURE**

Le candidat devra adresser :

- une lettre de motivation traduisant l'intérêt et la vision du candidat sur ses missions. Elle exposera également les compétences qu'il pourra mettre au service de la mission et de la structure,
- un CV.

Documents à adresser à M. le Président du Pays Val de Loire Nivernais **avant le 04/09/2022** :

- de préférence par mail à [mani.cambefort@valdeloirenivernais.fr](mailto:mani.cambefort@valdeloirenivernais.fr)
- ou par voie postale à :

**Pays Val de Loire Nivernais**  
**25, rue Benoit Frachon**  
**58 640 VARENNES VAUZELLES**  
Contact téléphonique : 03 86 21 20 69